

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN**
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e
Capital : 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

Le 11 Avril 1969.

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 158 D

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

VÉHICULES "D" TOUS TYPES HYDRAULIQUE

Conjuncteur à tiroir pilote

Accumulateur principal en tôle emboutie

Depuis Avril 1969, un nouveau conjuncteur-disjuncteur dit «à tiroir pilote» et un nouvel accumulateur principal en tôle emboutie sont montés sur un certain nombre de véhicules «D».

Le support de conjuncteur-disjuncteur ainsi que les canalisations aboutissant au conjuncteur sont modifiés.

I. DESCRIPTION DU CONJUNCTEUR

Les figures ci-jointes sont des coupes du conjuncteur par deux plans différents, afin de permettre l'explication du fonctionnement. Les canalisations représentées ici à l'extérieur du conjuncteur sont en réalité réalisées par des perçages internes.

Le conjoncteur se compose essentiellement de quatre chambres reliées entre elles par un clapet et deux tiroirs.

- **Chambre A :** reliée à l'alimentation
- **Chambre U :** reliée à la chambre A, à l'accumulateur et à l'utilisation.
- **Chambre B :** reliée à la chambre A ou à la chambre R suivant la position du tiroir pilote T1
- **Chambre R :** en relation constante avec le réservoir
- **Tiroir pilote T1 :** laisse passer le liquide de l'alimentation dans la chambre B ou de la chambre B vers la chambre R - Ce tiroir est commandé par la pression du liquide régnant dans la chambre U
- **Tiroir T2 :** laisse passer le liquide de la chambre A vers la chambre R suivant sa position. Ce tiroir est commandé par la pression du liquide régnant dans les chambres U et B.
- **Clapet anti retour C :** ne laisse passer le liquide que de A vers U.
- **Vis de détente V :** permet la mise en communication éventuelle de la chambre U avec le réservoir par la chambre R.

II. FONCTIONNEMENT

a) Mise en pression.

Le liquide venant de la pompe Haute-Pression (chambre A) monte en pression dans la chambre U en soulevant le clapet C.

Cette pression monte de valeur identique dans la chambre B par l'intermédiaire du tiroir pilote T1 (voir fig. 1).

DISJONCTION

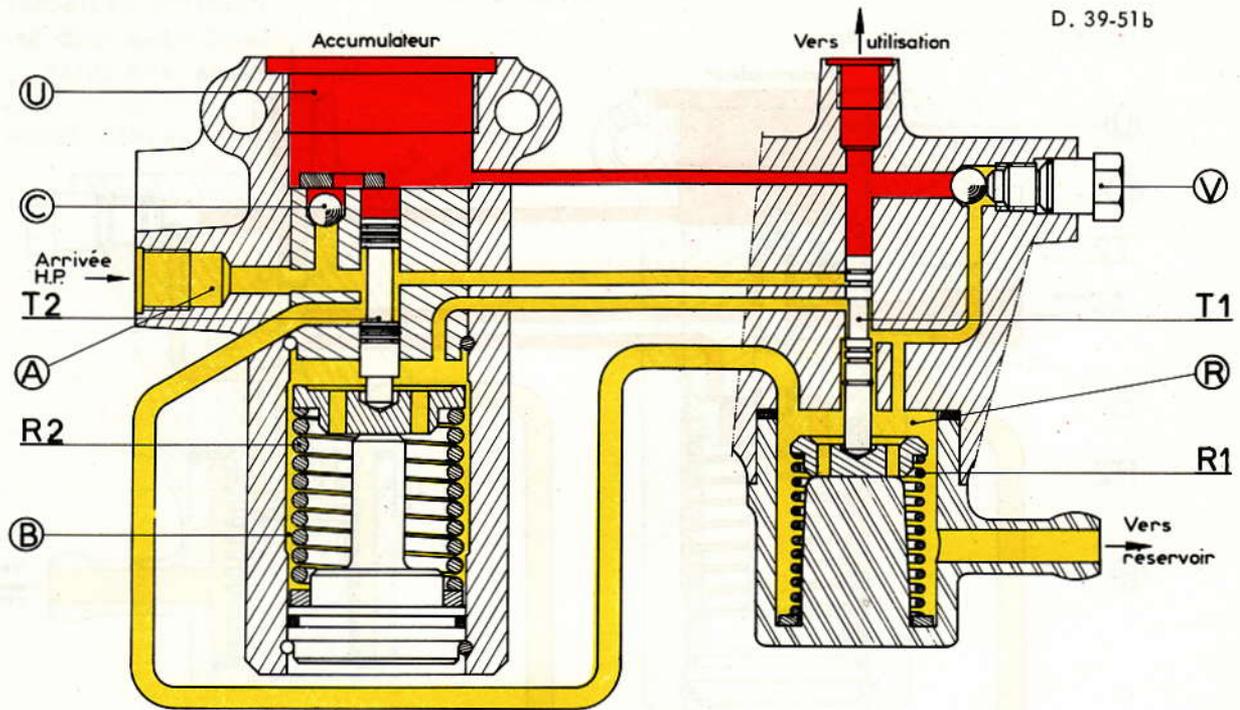


Fig. 1

b) Disjonction.

La pression augmentant dans la chambre U engendre sur la face supérieure du tiroir T1 une force croissante F qui tend à faire descendre le tiroir.

Lorsque cette force F devient immédiatement supérieure à la force du ressort R1, le tiroir T1 se déplace légèrement, obturant l'arrivée de la haute-pression dans la chambre B.

La pression continue cependant à monter dans la chambre U et le tiroir-pilote T1 s'enfonce davantage, mettant en communication la chambre B avec le réservoir par l'intermédiaire de la chambre R.

La pression devenant nulle dans la chambre B, le tiroir T2 soumis à la pression régnant dans la chambre U, s'enfonce en comprimant le ressort R2.

Ce tiroir met alors en communication l'arrivée de pression de la pompe haute-pression (chambre A) avec le réservoir.

La pression régnant dans la chambre U entraîne alors la fermeture du clapet anti-retour C

La pompe débite sans pression dans le réservoir.

CONJONCTION

D. 39-50b

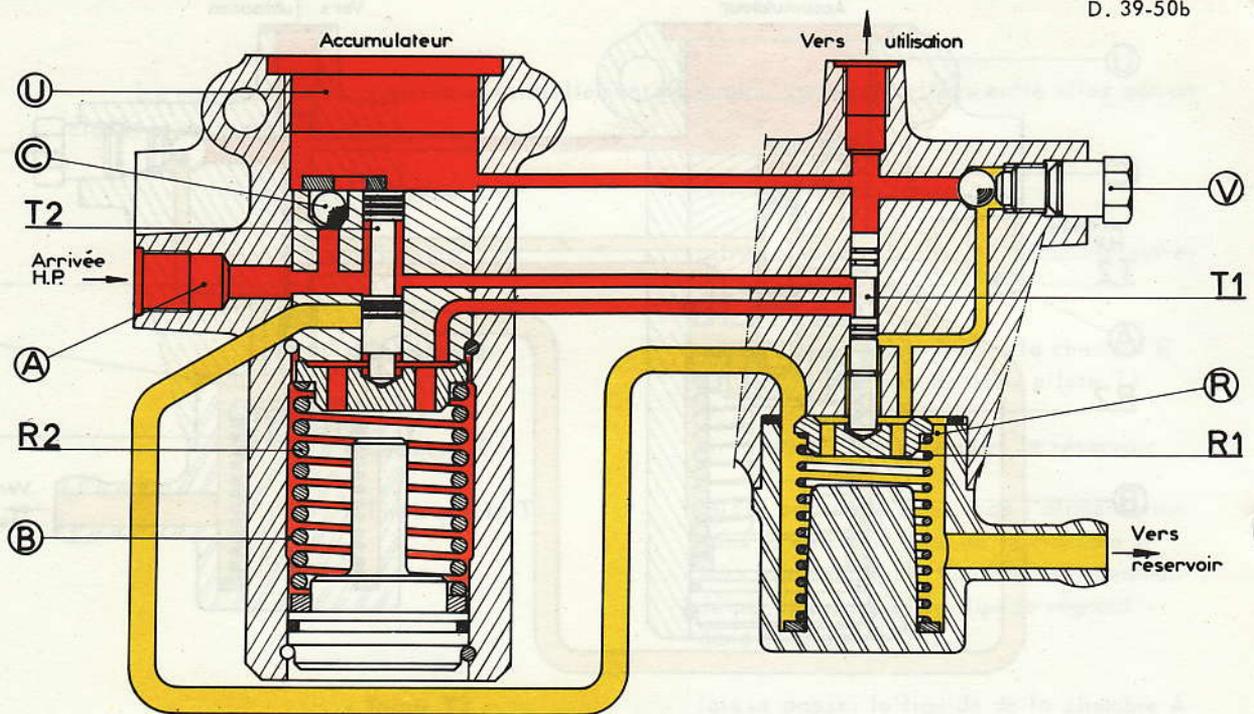


Fig. 2

c) Conjonction. fig.2.

La consommation de liquide entraîne une baisse de pression dans l'accumulateur et la chambre U.

Le tiroir T1 se déplace alors sous l'action du ressort R1. Il obture tout d'abord l'orifice de retour à la chambre R, puis met en communication l'arrivée haute-pression avec la chambre B.

A cet instant le tiroir T2 poussé par le ressort R2 se déplace et ferme le retour de la haute-pression au réservoir par l'intermédiaire de la chambre R.

La pompe débite sous pression dans la chambre U.

d) Tarage du conjointeur-disjoncteur.

Pression de disjonction : 162 à 175 bars

Pression de conjonction : 140 à 147 bars.